

Image not found or type unknown



Délai de grâce accepté mais la banque prélève toujours

Par **Hysis62**, le **10/07/2016** à **02:13**

Bonjour

J'ai besoin de conseil.

Mes parents ont eu l'acceptation d'un délai de grâce par le tribunal pour des prêts réalisés dans leur banque. Ils ont remis la décision du juge depuis le 21 juin sauf que les prêts continuent d'être débits. Nous avons envoyé un mail et la conseillère nous dit qu'il va falloir patienter que le service gère le dossier. Le dossier doit être examiné. Pourtant c'est un ordre du tribunal que je ne comprends pas pourquoi.

Que faire?

Merci d'avance